

source : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

CHIFFRES CLES

Le recensement agricole en bref

	2010	2020	évolution
nombre total d'exploitations	463	321	-30,7 %
SAU totale (ha)	19 062	19 857	4,2 %
SAU moyenne (ha)	41,2	61,9	50,2 %
PBS totale (k€)	40 866	42 318	3,6 %
total UGB	14 439	14 629	1,3 %
travail total (ETP)	554,6	515,8	-7,0 %
nombre de chefs d'exploitation ¹	544	411	-24 %
↳ dont femmes	20 %	21 %	+1 point
âge moyen des chefs d'exploitation ¹	52	51	0 an

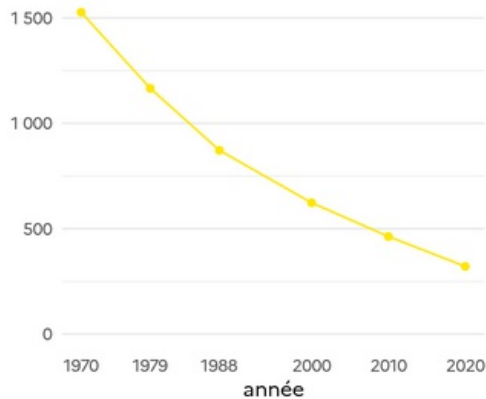
¹ chefs d'exploitations, coexploitants

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 - : pas de données

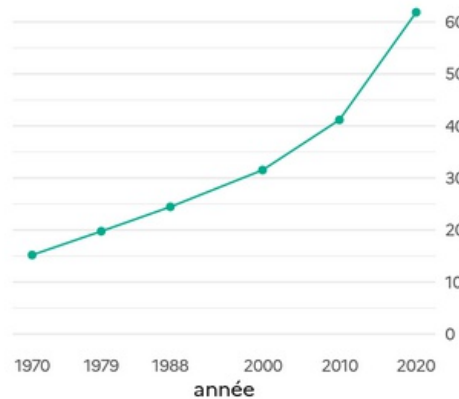
Nombre d'exploitations et SAU moyenne

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne
CC Bresse Haute Seille

nombre d'exploitations



SAU moyenne en ha



source : Agreste – recensements agricoles 1970-2020

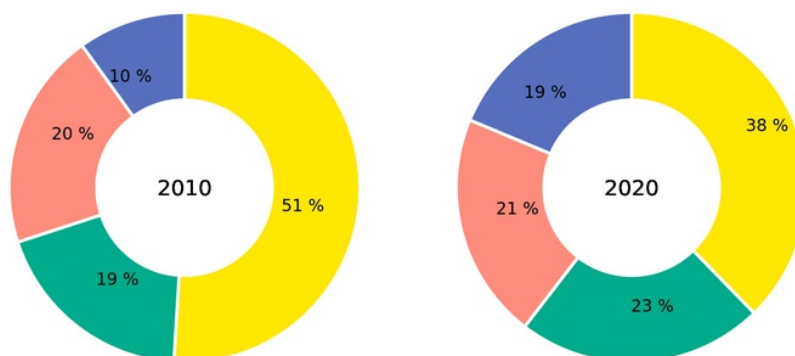
STRUCTURE DES EXPLOITATIONS

Dimension économique

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total exploitations	463	321	19 062	19 857	14 439	14 629	555	516	42 318
microexploitations	236	121	1 091	1 046	666	511	99	59	1 002
petites	88	73	3 900	3 349	2 636	2 026	104	94	4 077
moyennes	93	67	8 915	6 976	6 495	4 299	172	129	11 193
grandes	46	60	5 156	8 485	4 642	7 792	179	234	26 046

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
s : secret statistique
- : pas de données

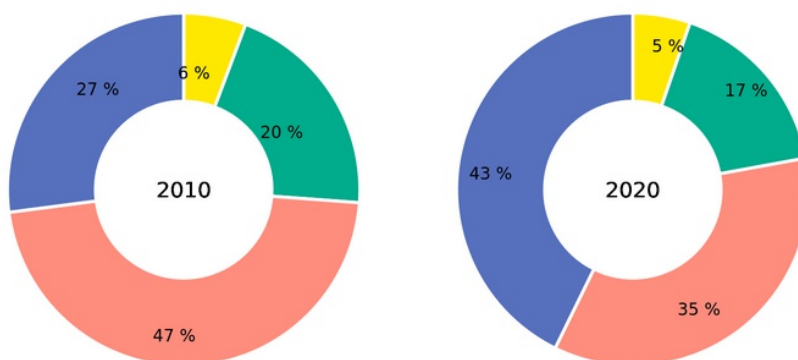
Nombre d'exploitations
CC Bresse Haute Seille



dimension économique ■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes

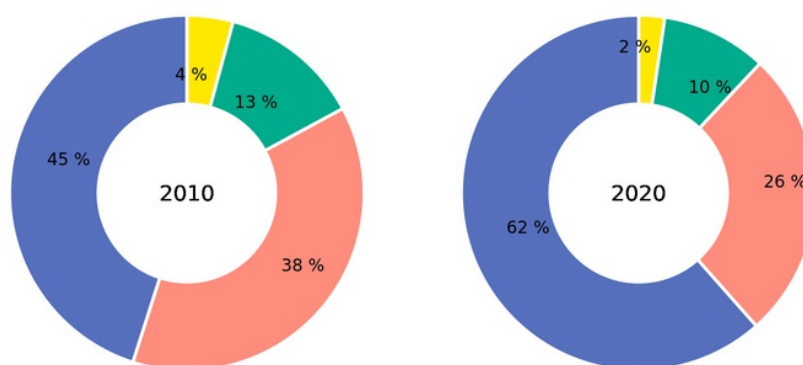
source : Agreste – recensements agricoles 2010-2020

SAU
CC Bresse Haute Seille



dimension économique ■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes
source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

PBS
CC Bresse Haute Seille



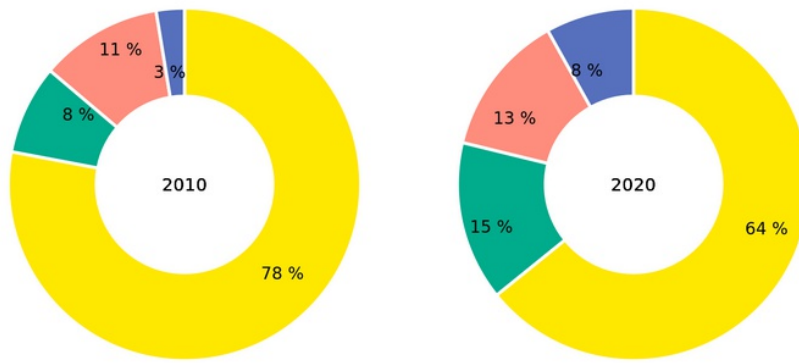
dimension économique ■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes
source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

Statut juridique

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total exploitations	463	321	19 062	19 857	14 439	14 629	555	516	42 318
exploitations individuelles	361	206	7 811	6 368	5 397	3 579	270	185	11 382
GAEC	38	47	4 760	8 238	4 244	8 350	136	150	15 733
EARL	52	42	5 861	4 242	3 627	1 714	108	94	9 193
autres statuts	12	26	631	1 010	1 170	986	40	87	6 011

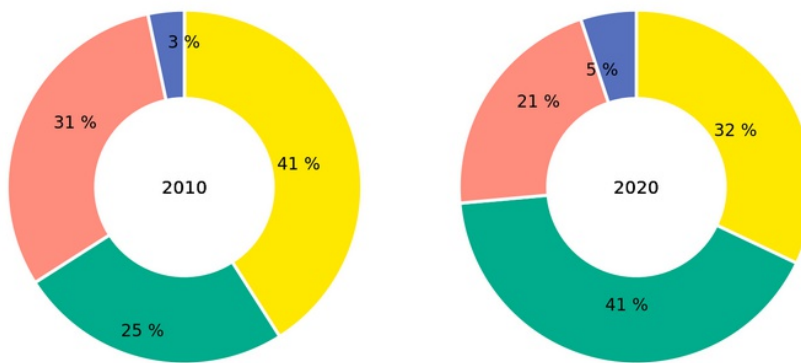
source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
s : secret statistique
- : pas de données

Nombre d'exploitations
CC Bresse Haute Seille



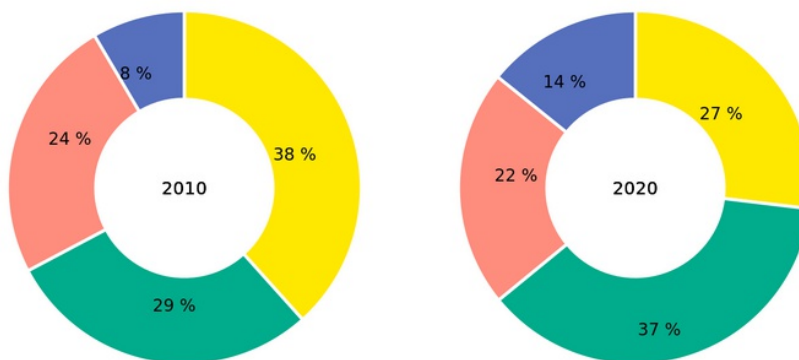
statut juridique ■ exploitations individuelles ■ GAEC ■ EARL ■ autres statuts
source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

SAU
CC Bresse Haute Seille



statut juridique ■ exploitations individuelles ■ GAEC ■ EARL ■ autres statuts
source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

PBS
CC Bresse Haute Seille



statut juridique ■ exploitations individuelles ■ GAEC ■ EARL ■ autres statuts
source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

Orientation technico-économique (OTEX)

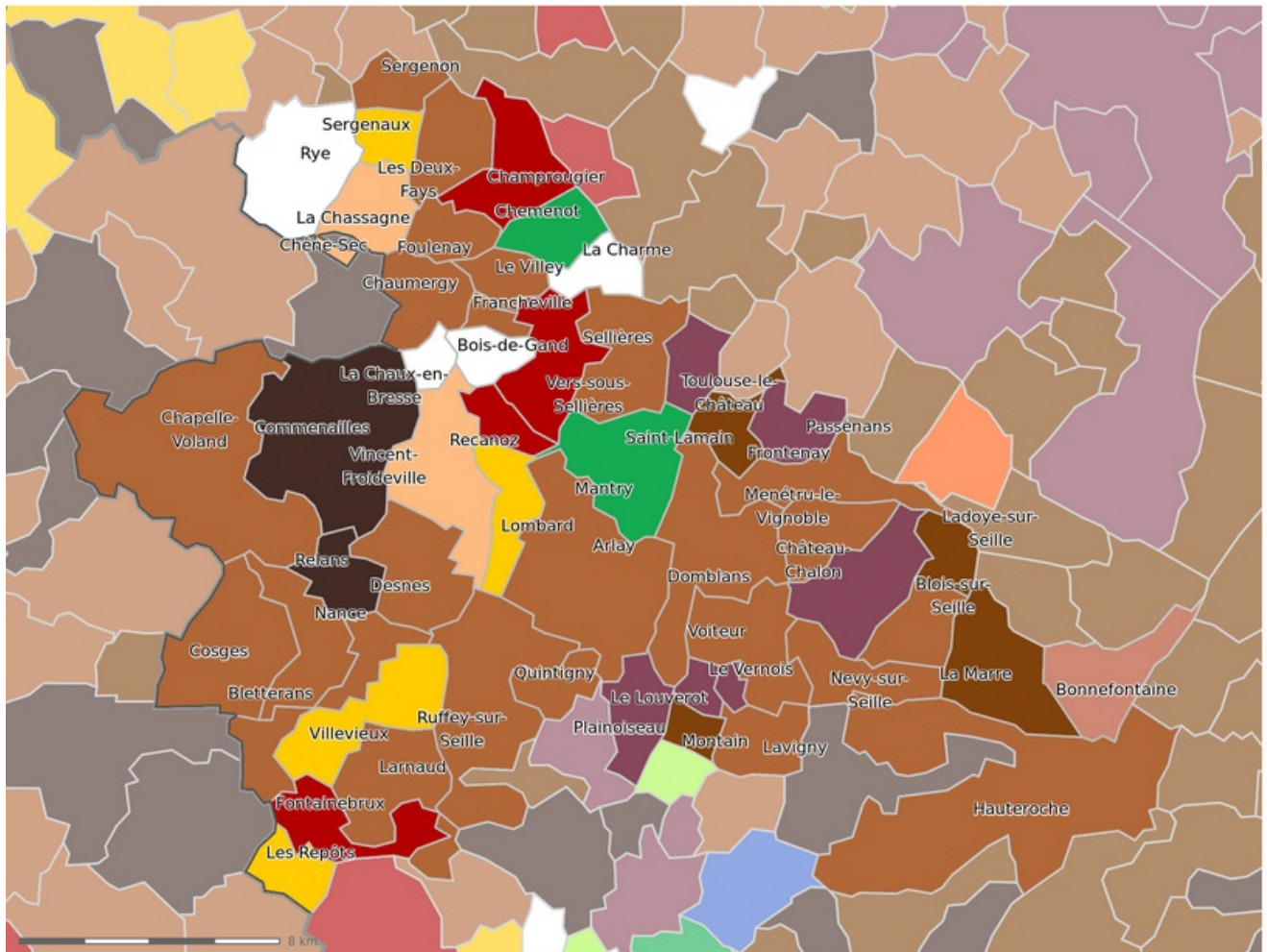
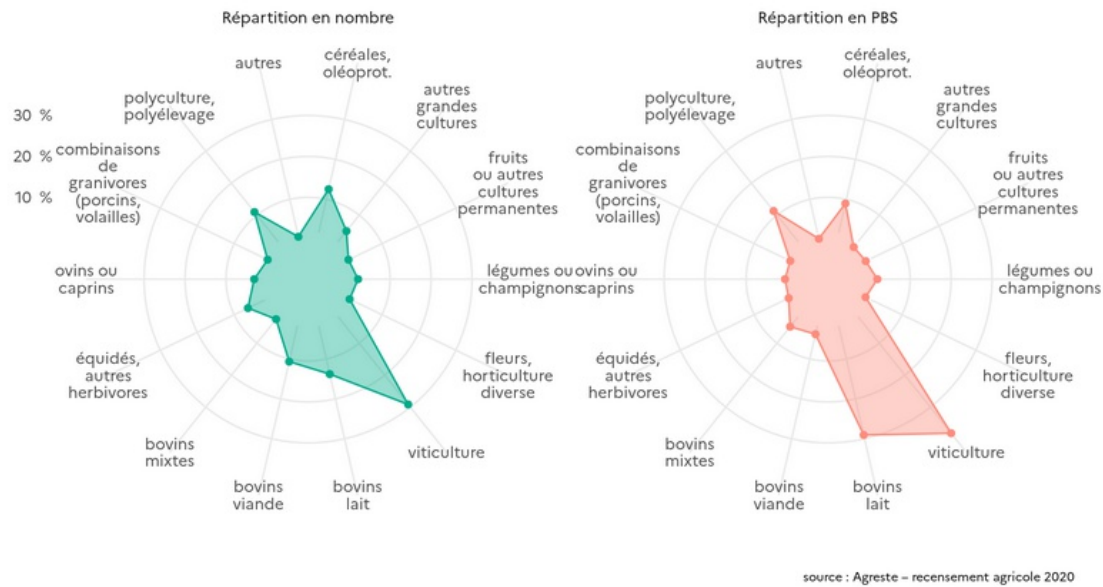
	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total exploitations <i>dont</i>	463	321	19 062	19 857	14 439	14 629	555	516	42 318
céréales et/ou oléoprotéagineux	41	40	3 292	4 495	268	413	45	41	3 788
autres grandes cultures	6	16	40	173	s	0	s	7	10
fruits ou autres cultures permanentes	4	3	15	s	s	0	4	s	79
légumes ou champignons	4	7	8	27	0	s	8	34	858
fleurs et/ou horticulture diverse	5	4	5	2	0	s	6	3	55
viticulture	173	93	596	574	30	s	204	177	16 135
bovins lait	54	44	6 260	7 155	6 093	7 583	106	118	12 287
bovins viande	39	34	1 878	1 731	2 265	2 145	36	33	1 608
bovins mixtes	15	8	2 289	1 565	2 662	1 624	33	16	2 052
équidés et/ou autres herbivores	34	20	328	364	341	260	24	11	282
ovins ou caprins	28	10	350	252	286	220	15	7	220
porcins	-	-	-	-	-	-	-	-	-
combinaisons de granivores (porcins, volailles)	s	3	87	47	134	64	3	2	106
volailles	4	s	s	s	23	s	3	s	s
polyculture et/ou polyélevage	52	35	3 773	3 438	2 337	2 271	65	55	4 785
non classées	s	s	s	s	0	s	s	s	s

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

s : secret statistique

- : pas de données

Orientation technico-économique CC Bresse Haute Seille



- | | | |
|--|--|---|
| ■ céréales et/ou oléoprotéagineux | ■ bovins lait | ■ combinaisons de granivores (porcins, volailles) |
| ■ autres grandes cultures | ■ bovins viande | ■ volailles |
| ■ fruits ou autres cultures permanentes | ■ bovins mixtes | ■ polyculture et/ou polyélevage |
| ■ légumes ou champignons | ■ équidés et/ou autres herbivores | ■ non classées |
| ■ fleurs et/ou horticulture diverse | ■ ovins ou caprins | ■ sans exploitation |
| ■ viticulture | ■ porcins | |

source : Agreste – recensement agricole 2020
fond carto. : d'après IGN – ADMIN EXPRESS 2022

MAIN D'OEUVRE ET DEVENIR DES EXPLOITATIONS

Main d'oeuvre des exploitations

	nombre d'actifs			volume de travail (ETP)		
	2010	2020	évolution	2010	2020	évolution
main d'oeuvre totale¹	2 442	1 443	-41 %	555	516	-7 %
chefs d'exploitations, coexploitants	544	411	-24 %	357	319	-11 %
└ <i>dont coexploitants familiaux</i>	65	73	12 %	60	69	15 %
main d'oeuvre familiale²	217	69	-68 %	71	33	-53 %
salariés permanents ³	87	165	90 %	70	128	82 %
sous-total main d'oeuvre permanente	848	645	-24 %	499	480	-4 %
saisonniers et salariés occasionnels	1 594	798	-50 %	56	36	-35 %

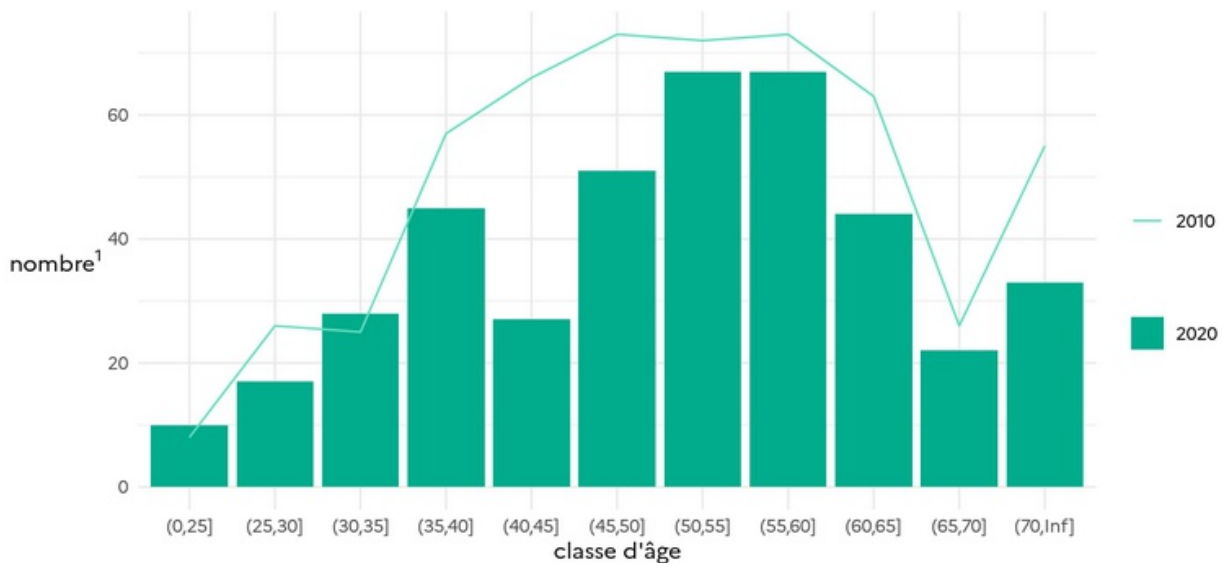
¹ hors prestations de services : ETA, CUMA, autres prestations

² membres de la famille travaillant de manière permanente (au moins 8 mois sur l'année à temps partiel ou à temps complet) hors coexploitants ou associés actifs familiaux

³ hors famille

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 - : pas de données

Age des chefs d'exploitations



¹ chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs
 source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

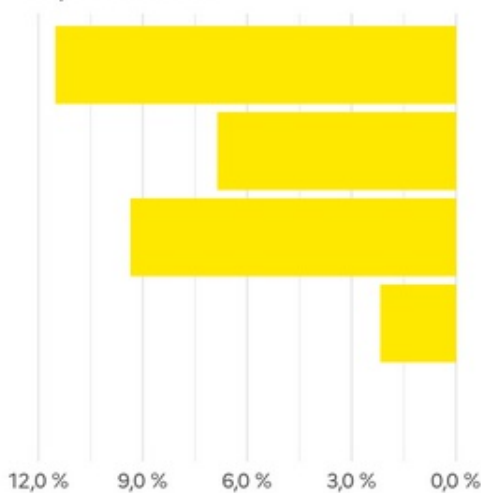
Devenir des exploitations

Devenir de l'exploitation dans les trois prochaines années dans le cas où le chef d'exploitation, ou le plus âgé des exploitants, a plus de 60 ans.

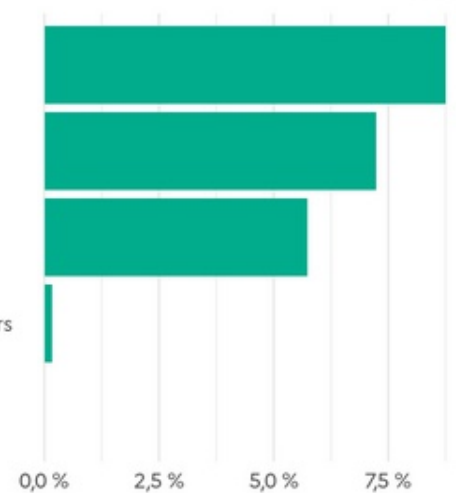
	exploitations		SAU (ha)	
	2020	part	2020	part
nombre d'exploitations non concernées	225	70 %	15 512	78 %
total d'exploitations concernées	96	30 %	4 345	22 %
dont :	-	-	-	-
pas de départ du chef ou coexploitant envisagé dans l'immédiat	37	12 %	1 737	9 %
reprise par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers	22	7 %	1 436	7 %
ne sait pas	30	9 %	1 141	6 %
disparition au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs autres exploitations	7	2 %	31	0 %
disparition des terres au profit d'un usage non agricole	0	0 %	0	0 %

source : Agreste – recensement agricole 2020
 champ : sièges dans le territoire
 s : secret statistique
 - : pas de données

exploitations



SAU



source : Agreste – recensement agricole 2020
 exploitations dont le chef ou le plus âgé des exploitants a plus de 60 ans

SURFACES AGRICOLES

Surfaces cultivées

	exploitations en ayant		surfaces (ha)		dont surface en AB en 2020			surface irriguée (ha)	
	2010	2020	2010	2020	en ayant	ha	part en %	2010	2020
total SAU	462	315	19 062	19 857	57	2 194	11 %	9	118
dont									
céréales	171	119	5 540	5 076	18	356	7 %	0	s
oléagineux	69	66	1 369	1 847	7	126	7 %	0	s
protéagineux et légumes secs pour leur graine	11	13	42	135	6	75	56 %	0	s
plantes à fibres et plantes industrielles diverses	0	s	0	s	0	s	s	0	s
plantes à parfum, aromatiques, médicinales	s	5	s	0	3	0	86 %	0	0
pommes de terre	4	8	3	1	4	1	51 %	s	0
légumes frais, plants de légumes, melons ou fraises	10	15	11	18	10	15	84 %	5	14
fourrages annuels ¹	41	32	535	342	s	s	s	0	s
prairies ²	277	214	10 831	11 748	32	1 413	12 %	0	s
fleurs et plantes ornementales	4	s	0	0	s	s	s	0	s
vignes	192	105	493	497	22	147	30 %	0	s
cultures fruitières	s	9	s	21	4	20	95 %	s	s
jachères	s	40	214	100	6	5	5 %	-	s

¹ maïs fourrage et ensilage, plantes sarclées fourragères, légumineuses fourragères annuelles pures (hors luzerne) ou en mélange (y. c. avec des céréales)

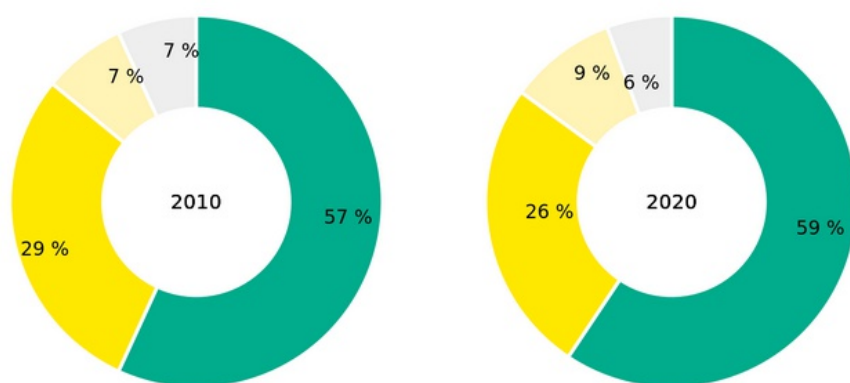
² prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés (uniquement en 2020)

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

s : secret statistique

- : pas de données

Répartition des cultures principales



■ céréales ■ oléagineux ■ prairies ■ autres

prairies : prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés (uniquement en 2020).
source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020

CHEPTELS

Effectifs par catégorie de cheptels

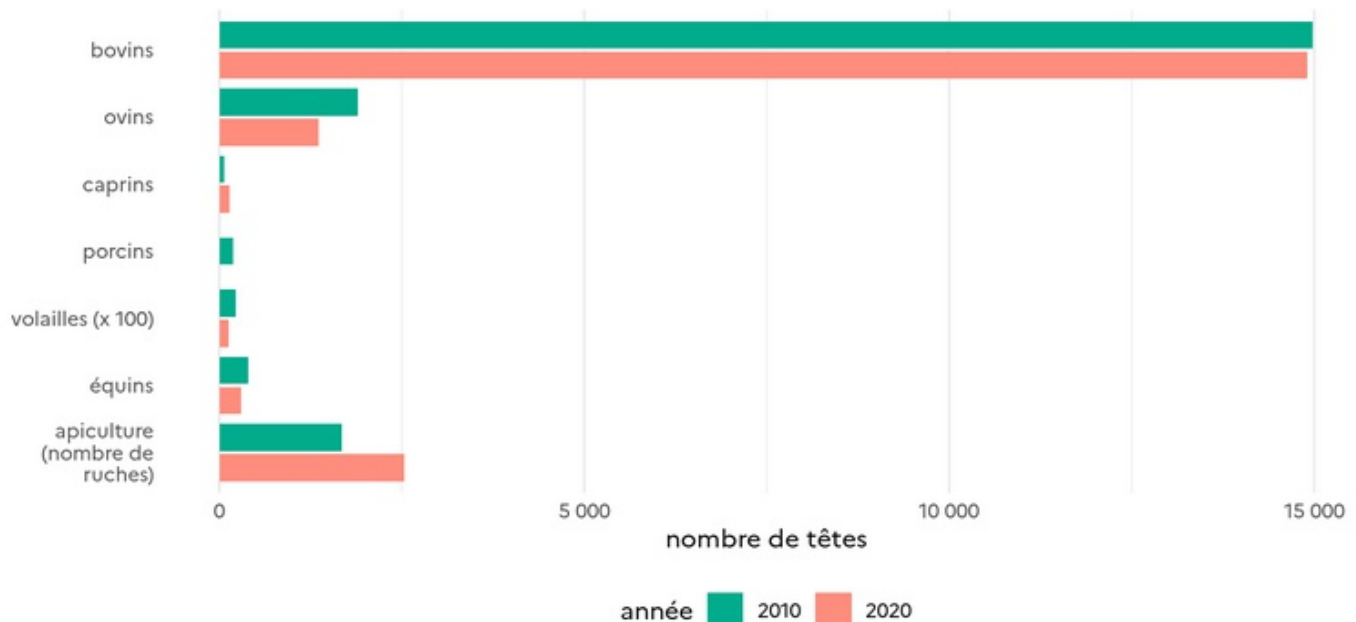
	exploitations ayant		cheptel (têtes)		cheptel (UGB)		exploitations ayant un cheptel en AB
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total ensemble du cheptel	260	172	-	-	14 439	14 629	23
total bovins	159	119	14 978	14 906	13 466	13 934	14
vaches laitières	85	59	3 465	3 842	5 024	5 571	6
vaches allaitantes	89	65	2 169	2 021	1 952	1 819	-
total ovins	60	29	1 895	1 358	300	208	3
brebis mères laitières	0	s	0	s	0	s	0
brebis mères allaitantes	51	26	1 530	907	260	154	3
total caprins	7	6	63	143	15	35	0
chèvres	5	6	43	98	13	29	-
total équins	60	31	398	300	368	293	4
juments selle	21	14	63	69	57	62	-
juments lourdes	25	14	125	60	125	60	-
total porcins	7	s	188	s	64	9	s
truies ¹	3	s	20	s	4	s	-

total volailles	70	15	22 120	12 596	194	145	5
poules pondeuses d'œufs de consommation	62	13	842	2 295	12	32	5
poulets de chair et coqs	12	9	13 096	9 983	144	110	3
lapines mères	24	5	189	29	32	5	s
apiculture (nombre de ruches)	16	14	1 683	2 534	–	–	3

*truiers-mères et cochettes

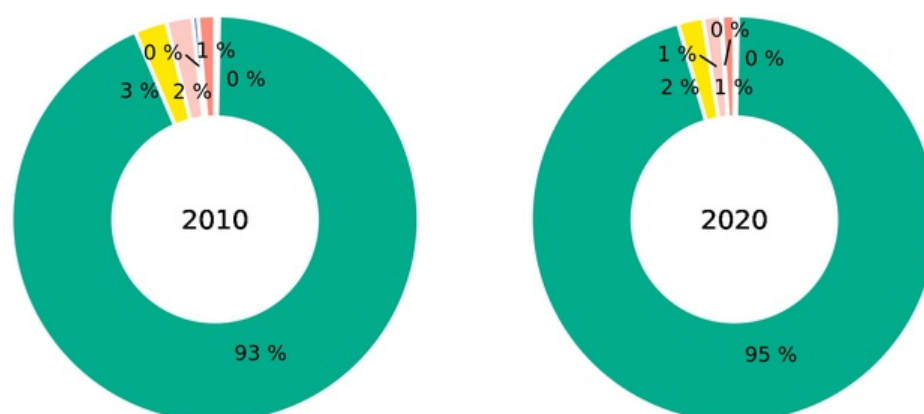
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 – : pas de données

Répartition des cheptels par catégorie



source : Agreste – recensement agricole 2010 et 2020

Répartition des cheptels en UGB



bovins équins volailles
 ovins porcins autres

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

DEMARCHE DE VALORISATION

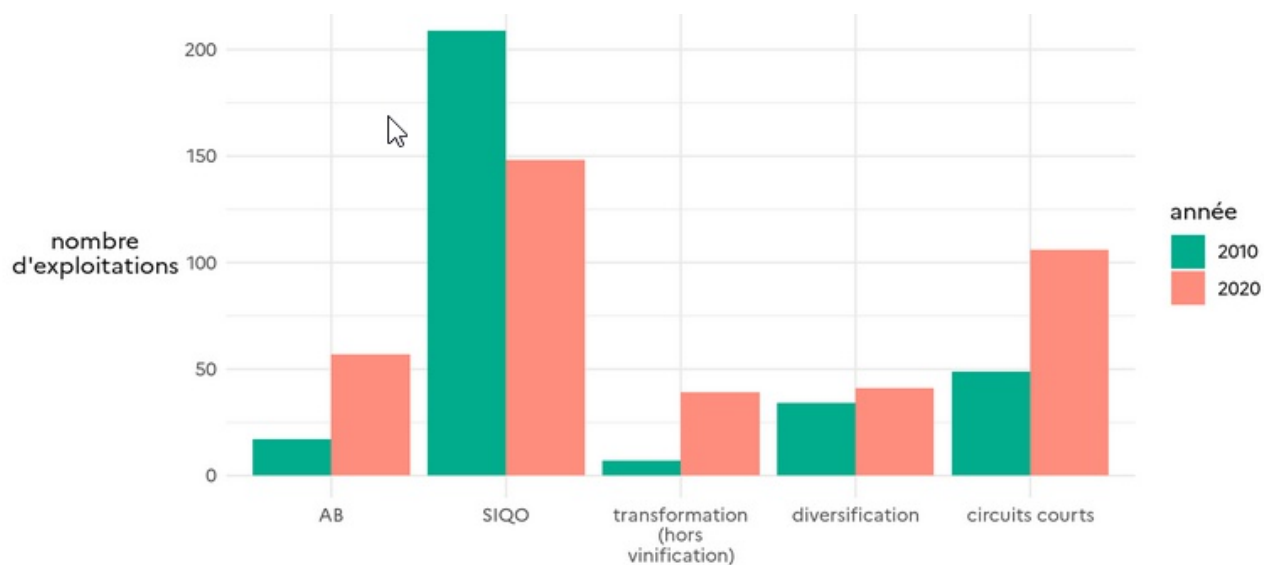
Signes de qualité, diversification et circuits courts

exploitations en ayant	2010	2020	évolution 2020/2010	part en 2020 (%)
nombre total d'exploitations	463	321	-31 %	100 %
agriculture biologique	17	57	235 %	18 %
autres signes officiels de qualité (yc vin et hors bio) dont	209	148	-29 %	46 %
AOP	206	148	-28 %	46 %
IGP	3	8	167 %	2 %
Label rouge	s	s	s	s
activités de transformation (hors vinification à la ferme) dont	7	39	457 %	12 %
transformation de lait	0	5	Inf	2 %
transformation ou découpe de viande	-	14	-	4 %
transformation de fruits et/ou légumes ¹	-	5	-	2 %
activités de diversification dont	34	41	21 %	13 %
travail à façon	22	24	9 %	7 %
tourisme - hébergement - loisirs	9	10	11 %	3 %
énergie renouvelable (pour la vente)	0	4	Inf	1 %
circuits courts (hors vin) dont	49	106	116 %	33 %
vente directe (hors vin)	42	54	29 %	17 %

¹ fleurs et plantes exclues en 2010

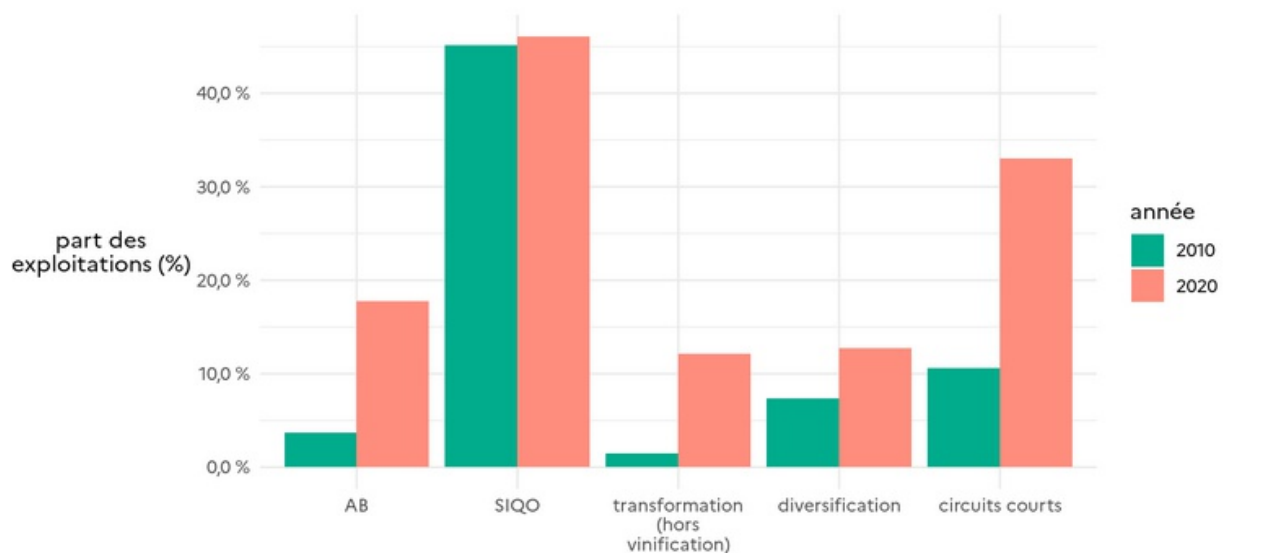
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 - : pas de données

Nombre d'exploitations engagées dans une démarche de valorisation



source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

Part des exploitations engagées dans une démarche de valorisation



source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

Présentation des sources et indicateurs associés

Liste des sources mobilisées :

Agreste – Recensement agricole 2020
IGN – ADMIN EXPRESS
Insee – Code officiel géographique

Agreste – Recensement agricole 2020

La source en bref

Le recensement agricole permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions. Sont interrogées l'ensemble des exploitations agricoles, à savoir toute unité économique répondant aux critères suivants :

- avoir une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...) ;
- avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirène ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de gestion.

Le recensement agricole de 2020 s'est déroulé d'octobre 2020 à avril 2021. Les résultats portent sur la campagne agricole 2019-2020. Il fait suite aux recensements de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010. C'est la plus importante opération statistique du ministère de l'agriculture, avec plus de 400 000 exploitations enquêtées en 2020.

Indications sur les indicateurs présentés

- La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations.

Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques : « micro » (moins de 25 000 euros de PBS), « petite » (entre 25 000 et 100 000 euros), « moyenne » (plus de 100 000 euros) voire « grande » (plus de 250 000 euros).

La contribution de chaque culture et cheptel à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS est généré par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019.

Pour plus d'informations, voir sur Agreste le site de la statistique agricole / PBS

- Un équivalent temps plein (ETP) correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière soit 225 jours par an.

- L'unité de gros bétail (UGB) est utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. À chaque type d'animal est attribué un coefficient basé sur ses besoins alimentaires. L'UGB mentionnée dans cette publication est celle tous aliments (UGBTA) et compare les animaux selon leur consommation totale (herbe, fourrage et concentrés). Par exemple, une vache laitière a un coefficient de 1,45 alors qu'une poule pondeuse a un coefficient de 0,014.

IGN – ADMIN EXPRESS

La source en bref

Le produit ADMIN EXPRESS est une base de données bidimensionnelle décrivant le découpage administratif du territoire métropolitain et des départements et régions d'outre-mer. Il permet d'effectuer des croisements avec d'autres sources de données dans le but de construire des représentations thématiques du territoire. Il est actualisé en général mensuellement. L'IGN diffuse une version compatible avec le COG, utilisée ici. La géométrie des limites administratives a été simplifiée afin d'alléger le rendu.

Indications sur les indicateurs présentés

Le découpage retenu dans cette fiche est le découpage compatible avec le COG 2022. Pour plus d'informations, voir sur le site Géoservices de l'IGN

Insee – Code officiel géographique

La source en bref

La table de passage annuelle liste l'ensemble des communes présentes dans la dernière géographie disponible (codes géographiques et libellés) et leur correspondance dans toutes les géographies depuis 2003, au gré des fusions et scissions de commune qui ont pu se réaliser. Cette table de passage permet de gérer les données selon les millésimes et la géographie communale associée. Cela rend possible également des comparaisons de données entre différentes années.

Pour plus d'informations, voir sur le site de l'Insee

Liste des communes

Arlay (39017), Bletterans (39056), Blois-sur-Seille (39057), Bois-de-Gand (39060), Bonnefontaine (39065), Champrougier (39100), Chapelle-Voland (39104), La Charme (39110), La Chassagne (39112), Château-Chalon (39114), Chaumergy (39124), La Chaux-en-Bresse (39132), Chemenot (39136), Chêne-Sec (39140), Commenailles (39160), Cosges (39167), Hauteroche (39177), Desnes (39194), Les Deux-Fays (39196), Domblans (39199), Fontainebrux (39229), Foulénay (39234), Francheville (39236), Frontenay (39244), Ladoye-sur-Seille (39272), Larnaud (39279), Lavigny (39288), Lombard (39296), Le Louverot (39304), Mantry (39310), La Marre (39317), Menétrou-le-Vignoble (39321), Montain (39349), Nance (39379), Nevy-sur-Seille (39388), Passenans (39407), Plainoiseau (39422), Quintigny (39447), Recanoz (39454), Relans (39456), Les Repôts (39457), Ruffey-sur-Seille (39471), Rye (39472), Saint-Lamain (39486), Sellières (39508), Sergenaux (39511), Sergenon (39512), Toulouse-le-Château (39533), Le Vernois (39553), Vers-sous-Sellières (39555), Villevieux (39574), Le Villey (39575), Vincent-Froideville (39577) et Voiteur (39582)

Lien : <https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr>